

20 juin 2023 -12:11

Le ministre Van Peteghem présente la pièce commémorative de l'année de l'Art Nouveau en Belgique

Bruxelles, le 20 juin 2023 - Aujourd'hui, à l'Hôtel van Eetvelde, le ministre Van Peteghem a officiellement présenté la nouvelle pièce commémorative belge de 2 euros destinée à célébrer l'année de l'Art nouveau en Belgique. La pièce est émise par la Monnaie royale de Belgique en l'honneur de ce mouvement architectural et artistique particulier. L'émission est disponible sur piecescommemoratives.be



La pièce a été officiellement présentée aujourd'hui par le ministre des Finances Vincent Van Peteghem dans le Jardin d'hiver de l'Hôtel van Eetvelde.

« Avec les pièces commémoratives, la Monnaie royale de Belgique rend hommage à des personnes, des événements ou des mouvements qui ont fait la renommée de notre pays bien au-delà de ses frontières. Et bien sûr, le style Art nouveau ne peut manquer à l'appel. Ce mouvement architectural et artistique unique, que l'on peut admirer dans différentes villes belges, mais qui confère à Bruxelles en particulier son élégance, a déjà laissé une impression indélébile sur plusieurs millions de visiteurs. Avec cette pièce commémorative, ce mouvement, avec ses architectes et ses artistes, rejoint à juste titre la liste des personnages et des événements historiques qui ont façonné notre pays tout au long de l'histoire », déclare le ministre.

130 ans d'Art nouveau en Belgique

En 1893, l'architecte Victor Horta met la dernière main à l'Hôtel Tassel. De ce fait, il inaugure l'Art nouveau à Bruxelles. L'imposante façade, les somptueux intérieurs ornés de vitraux, les mosaïques décoratives et le fer forgé aux formes élégantes ont rapidement marqué l'architecture de la fin de la Belle Époque. La nature en particulier a été une source d'inspiration importante pour l'Art nouveau, comme en témoignent l'utilisation généreuse de motifs végétaux et floraux et les nombreuses représentations d'oiseaux.

En 2023, soit 130 ans plus tard, Bruxelles profitera de cet anniversaire pour mettre son patrimoine Art nouveau à l'honneur avec un programme culturel riche en expositions exceptionnelles, de promenades urbaines uniques et de nombreux autres événements passionnants. Il va de soi qu'un tel programme d'anniversaire, unique en son genre, ne saurait se passer d'une pièce commémorative appropriée. C'est pourquoi la Monnaie royale a conçu une magnifique pièce commémorative de 2 euros qui reflète parfaitement l'élégance raffinée du style Art nouveau. Cette pièce est disponible dès aujourd'hui en édition limitée sur le site piecescommemoratives.be.

Dessin et tirage

Sur la pièce, le texte "ART NOUVEAU" figure dans la partie supérieure. En dessous et autour de ce texte figure un détail de la façade de l'Hôtel van Eetvelde, une mosaïque murale de Victor Horta. Sur le côté gauche, vous trouverez le différent du Commissaire des Monnaies (un erlenmeyer avec un aster) et le différent de La monnaie Royale des Pays-Bas (le bâton de Mercure) avec l'indication du pays BE et l'année 2023 à côté. Les initiales de l'auteur de la pièce (Iris Bruijns) figurent sur le côté droit. La pièce existe en deux qualités, BU et Belle-épreuve. L'emballage de la coïncard de la version BU met en valeur la pièce grâce à une représentation graphique de guirlandes florales aux couleurs typiques de l'Art nouveau, empruntées à la nature. La version belle-épreuve est emballée dans un coffret de luxe. Le tirage de la pièce est limité respectivement à 150 000 et 5 000 pièces. Les deux versions ont également cours légal dans tous les pays de la zone euro, mais ne seront pas mises en circulation. Toutes les émissions peuvent être commandées dès maintenant sur le site www.piecescommemoratives.be.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be